

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 41 (2004)  
**Heft:** 1617

**Artikel:** Urbanisme : le citadin entre crainte et convivialité  
**Autor:** Faes, Carole  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019300>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le citoyen entre crainte et convivialité

**Un débat consacré aux places de jeux de la ville de Genève examine le sens de l'espace public dans les centres urbains.**

**A** Genève, dans le hall de l'Uni Mail, les bords d'un bac à sable géant offrent un siège bienvenu aux auditeurs du forum «La ville en jeux» organisé par le Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Le point de départ de cette manifestation qui s'est déroulée les 23, 24 et 25 septembre est la sauvegarde des quelques 120 places de jeux de la Ville de Genève. Fièrement présentées dans un guide distribué à tous les participants, elles sont l'aboutissement d'un projet datant des années huitante. Initié par Guy-Olivier Second, alors conseiller administratif, le programme «100 places de jeux» se basait sur la concertation des parents, des enseignants et des enfants et visait à fournir des aménagements extérieurs accessibles à tout moment. Vingt ans plus tard, de nouvelles normes de sécurité menaceraient ces installations uniques. Le Département cantonal de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) veut faire appliquer ces normes édictées par le Comité européen de normalisation dont

la Suisse est membre. Toute nouvelle installation, toute modification ou rénovation devrait s'y tenir scrupuleusement. La Ville de Genève ne l'entend pas de cette oreille car ses belles places de jeux ne sont pas du tout conformes aux nouvelles normes. Ce bras de fer entre la commune et le canton est l'occasion rêvée de vilipender le sécuritarisme ambiant et les règlements jugés stérilisants. MM. Manuel Tornare (conseiller administratif de la ville) et Guy-Olivier Second se sont succédés pour plaider l'apprentissage du risque et une application souple de normes qui vont, selon eux, à l'encontre du bon sens. L'auditoire n'a pas besoin d'être convaincu.

## Jouer à la ville

Dans un contexte où il s'agissait prioritairement de faire de la place aux automobiles, créer des places de jeux était innovant. Aujourd'hui la dynamique s'est inversée et la mode est à la «réappropriation de la ville». Les terrains de jeux, même uniques, sont des lieux délimités et contrô-

lés. Les revendications actuelles portent sur l'espace public dans son ensemble. Ouste les automobiles, place aux enfants! Ulrich Schäler, directeur du Musée suisse du jeu, plaide ainsi pour que la ville entière (re) devienne un terrain de jeu. Le débat porte alors sur les aménagements urbains permettant d'accueillir des personnes de tout âge. De manière significative, les élèves de la Haute école d'arts appliqués (HEPP) et de l'Institut d'architecture (IUAG), invités à réfléchir sur la place de jeux «idéale», ont travaillé sur des installations extérieures insérées dans un espace conçu comme une place ou un parc public. Le forum nous entraîne ici au cœur de la contradiction contemporaine: d'une part nous supportons de plus en plus difficilement les autres dont les comportements nous font craindre pour notre sécurité et notre confort; d'autre part nous souhaitons d'avantage d'espaces permettant à tous d'être ensemble. Le forum «La ville en jeux» a le mérite de ne pas avoir esquivé cette ambivalence. *cf*

## La presse gratuite connaît ses lecteurs

**B**lick n'accepte pas que le quotidien le plus lu de Suisse soit le gratuit *20 Minuten*. C'est compréhensible car les conditions de publication sont différentes. Mais il faut bien admettre que les quotidiens gratuits, selon la formule venue de Scandinavie, sont lus par de nombreux pendulaires et aussi par toujours plus de sédentaires de tous âges. Financés par la publicité, ils ont exigé une grosse mise de fonds des investisseurs. Plus ou moins volumineux selon les rentrées publicitaires, ils publient l'essentiel de l'actualité, pas seulement politique mais aussi économique et culturelle. Ils tiennent compte des diversités locales (quatre éditions régionales). Ce sont des journaux vite lus et pourtant complets. Les commentaires sont rares, ce qui satisfait ceux qui n'aiment pas qu'on leur fasse la leçon sur ce qu'ils doivent penser. Peut-être y au-

rait-il une place pour un journal compact payant, mais en attendant que le marché soit prêt, les quotidiens gratuits sont arrivés et il sera difficile de les déloger.

Depuis un certain temps je «fais le facteur» pour quelques habitants de mon immeuble. Au début il n'y avait qu'un intéressé, puis deux et maintenant six et tous d'un certain âge, en général abonnés à au moins un journal en plus de *20 Minuten*. Dans trois cas, les mots croisés sont une raison de leur intérêt. Voilà pourquoi les éditeurs de journaux payants ont intérêt à chercher la motivation de leurs lecteurs. Une recommandation qui vaut aussi pour les éditeurs qui s'adressent à un lectorat de gauche. On a tant de peine à discerner ce qui permettrait à un grand journal populaire de prospérer, sans avoir à intégrer l'abonnement dans une cotisation syndicale. *cfp*